

# ANCE

Association Nationale des  
Communautés Educatives  
B.P. 255; L - 4003 Esch-sur-Alzette  
Tél.: 57 03 68; Fax: 57 33 70

Esch-sur-Alzette, le 28 juin 1996

## Dossier de Presse

Le vendredi 28 juin 1996 a eu lieu au Ministère de la Famille une réunion d'organisations non gouvernementales impliquées dans la défense des intérêts et des droits de l'enfant.

Les organisations suivantes étaient représentées:

Mme. Andrich-Duval Sylvie, Association des Directeurs des Centres d'Accueil (ADCA) et Fondation Pro Familia  
M. Berkes Germain, Protection des droits des enfants a.s.b.l.  
M. Bewer Jos, Réseau des Centres de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes  
Mme Bisdorff Sylvie, Letzeburger Guiden a Scouten  
M. Roger Conrad. UNICEF-Luxembourg  
M. Crochet Marc, Croix-Rouge des Jeunes  
Mme Viviane Ecker, Protection des droits de l'enfant a.s.b.l.  
Mme. M.-Th. Kariger-Karier; FAPEEPP et CSFE  
M. J. Küntzinger, Ministère de la Famille  
Mme. Nicole Poos, Services de Guidance de l'Enfance, Ediff  
M. Gilbert Pregno, Fondation Kannerschlaß Suessem  
M. Aloyse Ramponi, Centre d'Animation Pédagogique et de Loisirs (CAPEL), Luxembourg  
M. Roland Seligmann, Association luxembourgeoise pour la prévention des sévices à l'enfant (ALUPSE)  
M. Weitzel Jeff, EGCA  
Mme. Laura Zuccoli, A.S.T.I. a.s.b.l.

Le président de l'Association Nationale des Communautés Educatives, Robert Soisson, a souhaité la bienvenue aux participants de la réunion et a expliqué les motifs qui l'ont amené à proposer la création d'une "Coalition Nationale pour les Droits de l'Enfant" à Luxembourg.

Sur le plan international, la création d'une telle coalition nationale a été proposée par trois organismes différents:

- Le groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant au Centre des Droits de l'Homme à Genève
- La recommandation 1286 (1996) du 24 janvier 1996 du Conseil de l'Europe
- L'initiative **Euronet**: "Donner la parole aux enfants et aux jeunes"

Dans différents pays, des regroupements d'ONG représentatives au niveau national se sont faits comme p. ex. la "Children's Rights Development Unit" au Royaume Uni et l'"Aktionsbündnis Kinderrechte" en Allemagne.

Ces coalitions nationales ont pour but la promotion des droits de l'enfant par la sensibilisation du public et la promotion d'exemples de bonne pratique.

Euronet est un réseau d'organisations de défense des droits de l'enfant des 15 pays membres de l'Union Européenne. Euronet veut introduire des amendements dans la révision du Traité de Maastricht lors de la Conférence Intergouvernementale 1996/1997 ayant pour but la protection des droits de l'enfant. En effet, la révision du traité ne tient pas compte des implications éventuelles du traité sur la situation des enfants (libre circulation de la main d'oeuvre et des marchandises).

Les objectifs d'une Coalition Nationale au Luxembourg pourraient être les suivants: